

COVID-19 - Liste de contrôle du protocole corona

Aussitôt après le début de la crise Corona, des protocoles ont été élaborés pour veiller à ce que les activités réalisées dans le cadre de ces protocoles puissent se dérouler de manière sécurisée en ce qui concerne la crise Corona. Ces protocoles doivent assister toutes les personnes concernées en vue d'aider au respect des dites « 6 règles d'or » et d'aider toutes les parties prenantes à introduire les mesures de prévention et de protection nécessaires, dans le but d'éviter une contamination de tous les intéressés.

Un certain nombre d'éléments de base doivent être repris dans chaque guide, dans une plus ou moins grande mesure. La mesure dans laquelle ces éléments de base sont détaillés dépend du secteur concerné. À cet égard, il est important de prendre en compte les différents types de contacts.

Dans les secteurs économiques, il s'agit des contacts suivants :

- Contacts employé / employé
- Contacts employé / client
- Contacts client / client

Dans l'enseignement, il s'agit principalement des contacts suivants :

- Contacts enseignant / enseignant
- Contacts enseignant / élève
- Contacts élève / élève

Le même exercice peut être réalisé mutatis mutandis pour d'autres secteurs. Il peut s'agir ici aussi bien de contacts directs (par exemple se donner la main, se parler, etc.) que de contacts indirects (par exemple, manipuler le même matériel). Dans un souci d'exhaustivité, les six règles d'or sont une nouvelle fois énumérées dans l'illustration ci-dessous.

6 règles d'or



Respectez les règles d'hygiène



Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur



Pensez aux personnes vulnérables



Gardez vos distances (1m50)



Limitez vos contacts rapprochés



Suivez les règles sur les rassemblements

Les 10 commandements (éléments de base) qui doivent être repris dans chaque guide, en étant adaptés à l'activité concernée, sont les suivants :

1. Respect de la législation en vigueur
2. Désignation d'un coordinateur pour le COVID
3. Communication, information, motivation
4. Distanciation sociale
5. Hygiène
6. Nettoyage et désinfection
7. Ventilation
8. Protection personnelle
9. Gestion des personnes infectées
10. Conformité et application des règles

Il est à noter que pour certains éléments de base, on peut travailler avec différents scénarios en fonction de la situation sanitaire / de l'évolution de la pandémie. À cet égard, on peut par exemple travailler avec des codes couleur. Cela sera souvent pris en compte dans la législation qui est décidée politiquement. L'obligation ou non du port du masque dans les quartiers animés ou l'imposition ou non de limites de durée des visites dans les magasins en sont des exemples.

La liste de contrôle ci-dessous fournit un outil pour évaluer dans quelle mesure ces 10 éléments de base, aussi nommés les « 10 commandements d'un protocole », ont été suffisamment rencontrés pour le protocole sectoriel en question.

COVID-19 - Liste de contrôle du protocole corona				
Secteur concerné :				
Éditeur responsable :				
Ministre(s) compétent(s)				
Date :				
Thème				
1. Réglementation				
		OK	NOK	
Les normes réglementaires (fédérales, régionales, locales, etc.) applicables à l'activité dans le cadre du COVID-19 ont été intégrées dans le protocole.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une méthodologie a été prévue afin gérer systématiquement les modifications de la législation.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
2. Coordinateur Covid				
		OK	NOK	
Un coordinateur Covid est désigné ainsi que la façon dont il doit être présenté à toutes les parties intéressées.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Le rôle et les responsabilités du coordinateur Covid sont clairement définis, notamment dans le cadre de la surveillance, de l'application et de l'amélioration continue.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
3. Communication				
		OK	NOK	NA
Toutes les parties prenantes ont été identifiées		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des accords sont principalement conclus avec les parties prenantes externes concernées (sous-traitants, fournisseurs, autres clubs de sport, sociétés d'acteurs, etc.)		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une formation est organisée pour les travailleurs, enseignants, élèves, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un test est organisé avant le (re)démarrage		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est prévu de rappeler les mesures régulièrement		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des affiches ont été mises en place pour informer les travailleurs, les enseignants, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des affiches ont été mises en place pour informer les fournisseurs et les sous-traitants		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des affiches ont été mises en place pour informer les élèves, les sportifs, les clients, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Des affiches ont été mises en place pour informer les autres parties prenantes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres mesures ont été prévues pour informer les travailleurs, les enseignants, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres mesures ont été prévues pour informer les fournisseurs et les sous-traitants		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres mesures ont été prévues pour informer les élèves, les sportifs, les clients, les spectateurs, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres mesures ont été prévues pour informer les autres parties prenantes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les mesures de prévention sont répertoriées sur le site Web des entreprises, des organisations, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CONCLUSION RELATIVE À LA COMMUNICATION		OK	NOK	
Des mesures suffisantes ont été prévues pour organiser la communication avec toutes les parties intéressées, tant du point de vue de la qualité que de la durabilité		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
4. Distanciation sociale				
		OK	NOK	NA
Il a été prévu de garantir partout la distance de 1,5 m entre les personnes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Toutes les parties prenantes sont appelées à ne pas se saluer avec des contacts physiques		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des mesures sont prises pour éviter les rassemblements		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les mesures spatiales suivantes sont prévues pour assurer la distanciation sociale :		OK	NOK	NA
<ul style="list-style-type: none"> Des barrières physiques, comme, par exemple, une cloison en plexiglas 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"> Un plan de circulation, le cas échéant avec l'introduction d'un trafic à sens unique ou avec des règles de priorité 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"> Des marquages au sol ou des cordons pour indiquer la distance ou le chemin ou encore pour fermer l'accès à certaines zones 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"> Une suppression de postes de travail, vestiaires, urinoirs, tables, chaises, etc. 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"> Une limitation du nombre de personnes dans un même espace (ascenseur, resto, etc.) 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"> Le recours à une norme de surface, par exemple, 1 personne maximum par 10 m² 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

• Le recours à une limitation de capacité, par exemple, maximum 30 personnes à la fois dans un local		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Une disposition des chaises dos-à-dos les unes par rapport aux autres		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• La mise en œuvre d'un système de mesure pour surveiller le nombre de personnes présentes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Des mesures spatiales sont prévues pour assurer une distanciation sociale au niveau des parkings		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Des mesures spatiales sont prévues pour assurer une distanciation sociale pour le transport des travailleurs, des élèves, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• D'autres mesures spatiales sont prévues pour assurer la distanciation sociale		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les mesures organisationnelles suivantes sont prévues :		OK	NOK	NA
• Télétravail au maximum		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Utilisation d'alternatives numériques aux réunions ou leçons, au team building, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Horaires flexibles pour les travailleurs, élèves, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Travailler, prendre des leçons, etc., par équipes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Limiter la taille des groupes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Report des tâches non urgentes		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Adaptation du contenu ou de l'ordre de succession des tâches		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Étalement des pauses, des moments de détente, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Étalement des visiteurs dans le temps		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Fonctionner avec une limite de temps, par exemple un client peut rester dans un magasin pendant 30 minutes maximum, un visiteur peut rester dans un musée pendant 1 heure maximum, etc.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Permettre aux clients de faire leurs courses uniquement individuellement		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mesures visant à prévenir les rassemblements		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• D'autres mesures organisationnelles de distanciation sociale sont prévues		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CONCLUSION RELATIVE À LA DISTANCIATION SOCIALE		OK	NOK	
Des mesures suffisantes ont été prévues pour assurer le respect de la distanciation sociale		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

5. Hygiène				
	OK	NOK	NA	
Les moments où il est approprié de se laver et de se désinfecter les mains sont clairement établis pour tous les intervenants.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Les endroits où du savon liquide et/ou du gel pour les mains doivent être prévus sont définis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Il est spécifié à quels endroits des serviettes en papier doivent être fournies et que les essuie-mains ou les sèche-mains électriques ne sont pas autorisés à cet égard.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Il a été spécifié que des poubelles, de préférence avec couvercle, sont prévues en nombre suffisant et comment et à quelle fréquence elles doivent être vidées.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Il a été spécifié comment les contacts inutiles avec des objets peuvent être évités.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Il a été spécifié que chacun doit de préférence utiliser son propre matériel et les dispositions nécessaires ont été prises pour ce faire.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Il a été spécifié comment la sensibilisation des employés, des clients, des enseignants, des élèves, des acteurs, des sportifs, des spectateurs, etc., se fera au sujet de l'hygiène des mains, de la toux et des éternuements dans le mouchoir, etc.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
CONCLUSION RELATIVE À L'HYGIÈNE	OK	NOK		
Des mesures suffisantes ont été prévues pour garantir le respect des bonnes pratiques d'hygiène dans les entreprises ou les organisations.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
6. Nettoyage et désinfection				
	OK	NOK	NA	
Il a été spécifié qu'un plan de nettoyage doit être élaboré.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Il a été spécifié comment et quand nettoyer et désinfecter :				
<ul style="list-style-type: none"> Les différents locaux de l'entreprise ou de l'organisation (le local de classe, le vestiaire, le lieu de travail, le poste de travail, les installations sanitaires, la réception, la cuisine, l'espace de vente au détail, la salle de consommation, etc.) 	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<ul style="list-style-type: none"> Les matériaux de contact potentiels au sein de l'entreprise ou de l'organisation (distributeurs automatiques, poignées de porte, interrupteurs, robinets, écrans de contrôle, vaisselle, service de table, couverts, lunettes, terminaux de paiement, etc.) 	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

CONCLUSION RELATIVE AU NETTOYAGE ET A LA DÉSINFECTION		OK	NOK	
Des mesures suffisantes ont été prévues pour assurer un nettoyage et une désinfection suffisants dans les entreprises ou les organisations.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
7. Ventilation				
		OK	NOK	NA
Il a été décrit comment une bonne ventilation des locaux peut être assurée, en tenant compte de l'effet de la transmission par aérosols et de l'influence des saisons.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été spécifié à ce propos que les ventilateurs individuels qui peuvent propager le virus ne peuvent pas être utilisés.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CONCLUSION RELATIVE À LA VENTILATION		OK	NOK	
Des mesures suffisantes ont été prévues pour assurer la bonne ventilation des entreprises ou organisations concernées.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
8. Protection personnelle				
		OK	NOK	NA
Le port de masques et autres équipements de protection individuelle est fortement recommandé.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été spécifié dans quelles circonstances l'équipement de protection suivant doit obligatoirement être porté :				
• Masque		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Écran facial		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Gants jetables		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Tablier jetable		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Autres		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été spécifié comment éliminer l'équipement de protection suivant :		OK	NOK	NA
• Masque		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Écran facial		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Gants jetables		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Tablier jetable		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Autres		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été spécifié comment les équipements de protection non jetables doivent être nettoyés et désinfectés.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Il a été spécifié comment les utilisateurs des équipements de protection individuelle seront informés de leur utilisation correcte.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CONCLUSION RELATIVE À LA PROTECTION INDIVIDUELLE		OK	NOK	
Des mesures suffisantes ont été prévues pour assurer l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle dans les entreprises ou organisations concernées.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
9. Gestion des personnes infectées				
Il a été décrit comment réagir face aux personnes infectées suivantes :		OK	NOK	NA
• Travailleurs		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Clients		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Élèves		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Enseignants		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Sportifs		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Acteurs		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Spectateurs		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Fournisseurs		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Sous-traitants		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Autres		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les mesures prévues en matière de traçage des contacts ont été décrites.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été décrit comment l'on procédera avec les listes de participants.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été décrit comment l'on procédera avec l'app « corona alert ».		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été décrit comment on souhaite utiliser les résultats de tests (rapides) afin d'organiser l'accès à une activité.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été décrit si et comment l'on va répondre à la politique de vaccination.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CONCLUSION RELATIVE À LA GESTION DES PERSONNES INFECTÉES		OK	NOK	
La prise en charge des personnes infectées a été suffisamment spécifiée.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

10. Conformité et application des règles				
Il a été décrit comment l'on va assurer que les mesures du protocole seront appliquées et comment elles peuvent, le cas échéant, être sanctionnées.		OK	NOK	NA
<ul style="list-style-type: none"> • La surveillance de première ligne (système d'autocontrôle) a été décrite 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"> • La surveillance de seconde ligne a été décrite 		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a été décrit comment les problèmes constatés dans le cadre de l'application seront pris en compte pour l'amélioration continue des protocoles existants.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CONCLUSION RELATIVE À LA CONFORMITÉ ET A L'APPLICATION		OK	NOK	
Le système de surveillance et d'application des règles a été suffisamment spécifié.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
CONCLUSION GLOBALE		OK	NOK	
Le protocole offre des garanties suffisantes pour assurer un fonctionnement sécurisé des entreprises ou organisations concernées dans le contexte COVID-19.		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	